

1945-2015

70 ans de vote des femmes

Enfin citoyennes

Dossier de presse

29 avril 2015

Contacts presse :
Françoise Morvan 06 03 13 56 24 /
Armelle Danet 06 83 59 85 38 /
Julie Muret 06 19 25 43 61

SOMMAIRE

1. Le communiqué de presse :

70 ans de vote des femmes 1945-2015 : enfin citoyennes !

2. L'accès à la citoyenneté pour les femmes : plus de 150 ans de luttes féministes

3. Les citations

4. Présentation de la CLÉF

5. le kit de sensibilisation de la campagne

a. La brochure

b. L'affiche

c. Le badge : je suis une femme, je vote, je suis libre

6. Pour en savoir plus : livres, films & sites

I. le communiqué de presse

Communiqué de presse 29 avril 2015

Le suffrage universel date seulement de 70 ans

En France, lors des élections, l'abstentionnisme connaît des taux record quel que soit le type de mandat brigué. La politique subit une crise de confiance sans précédent. Les femmes s'abstiennent davantage que les hommes (41% pour les femmes, versus 34% pour les hommes, selon un sondage Le Figaro/Opinion Way en avril 2014 au lendemain des élections municipales en France). Et l'abstentionnisme va souvent de pair avec une moindre intégration socio-économique, les femmes et aussi les jeunes exercent moins leur citoyenneté par le droit de vote. Ce désintérêt pour la politique est préoccupant.

Pourtant, le droit de vote pour les femmes a été un combat acharné. Contrairement à la manière dont l'Histoire est présentée, ce n'est pas un droit concédé aux femmes au lendemain de la guerre mais bel et bien le résultat de 150 ans de luttes féministes. Le 29 avril 2015, nous commémorons le premier droit de vote des femmes.

Ce difficile accès à la pleine citoyenneté reste encore méconnu pour la plupart dans l'Histoire de la démocratie française, y compris dans les manuels scolaires d'Histoire. Les femmes étaient exclues de la citoyenneté, comme les étrangers.

Voter, pour quoi faire ? Est-ce un désintérêt ? Un échec de l'école à donner aux jeunes générations une véritable conscience politique ? Une perte de confiance dans la citoyenneté ? Contrairement à la royauté, où un seul détenteur du pouvoir régnait sans partage sur ses sujets, le droit de vote dans la plupart des démocraties permet aux citoyens et aux citoyennes d'exprimer leur volonté, à l'occasion d'élections. Ils et elles ont également le droit à la confidentialité de leur vote, par l'isoloir et à participer au dépouillement, afin de garantir la transparence des résultats. Le droit d'exercer sa citoyenneté par le vote permet d'élire des représentant-e-s afin de porter des valeurs et de mettre en œuvre des politiques publiques qui concernent l'ensemble de la société. Les élu-e-s doivent être représentatifs de la population. Or le faible renouvellement du personnel politique et la proportion d'hommes blancs de plus de 50 ans dans tous les mandats, ne sont pas toujours de nature à garantir la représentativité, d'où l'importance d'instaurer des mesures positives afin de l'améliorer comme la parité. La parité est un principe politique qui vise à garantir la représentativité des femmes, soit la moitié de la population et le partage du pouvoir. Avant 1945, les femmes ne pouvaient être représentées que par des hommes alors que les lois régissaient la société composée d'hommes et de femmes. Éternelles mineures au regard du Code civil, elles étaient réduites à leur rôle traditionnel de femmes et de mères, incapables juridiquement. Alors que le suffrage est souvent présenté comme universel, cela ne fait que 70 ans qu'il l'est véritablement, car nous célébrons ce 29 avril 2015 le 70^e anniversaire du premier vote des femmes.

La Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes, qui représente 60 associations féministes françaises, se mobilise pour rappeler l'importance du droit de vote comme droit civique fondamental et rappelle l'histoire de l'accès à la citoyenneté pour les femmes. À l'occasion de ce 70^{ième} anniversaire, la CLEF lance une campagne de sensibilisation tout au long de 2015, avec une affiche, une brochure et des badges qui seront diffusés largement. La CLEF appelle à participer à l'événement organisé en cet honneur sur le droit de vote des femmes par le Sénat et le Haut Conseil à l'Égalité le 19 mai 2015.

Contacts presse :
Françoise Morvan 06 03 13 56 24 /
Armelle Danet 06 83 59 85 38 /
Julie Muret 06 19 25 43 61

2. L'accès à la citoyenneté pour les femmes :

150 ans de luttes féministes

Encore aujourd'hui, en 2015, dans les écoles, on parle du suffrage universel daterait de 1848 au moment de la IIIe République. Pourtant, le droit de vote ne pouvait s'exercer que par la moitié de la population. Cette exclusion majeure du pouvoir s'est perpétuée pendant près d'un siècle et demi.

Malgré les mobilisations de Condorcet et d'Olympe de Gouges pendant la Révolution Française, **les femmes sont exclues du suffrage censitaire dès 1789, comme les enfants et les étrangers**. Des femmes et quelques hommes féministes, comme Jeanne Deroin, la journaliste Séverine au début du XXe siècle, Maria Desraimes ou Hubertine Auclert (1848-1914) puis plus tard Cécile Brunschwig se sont courageusement battu-e-s pendant tout le XIXe siècle pour que **la citoyenneté soit partagée par tous et surtout toutes, au nom des droits humains et de l'universalisme des droits**. Dans l'entre-deux guerres, des propositions de loi en faveur du vote des femmes sont votées par la chambre des députés mais systématiquement rejetées par le Sénat, soit en repoussant indéfiniment leur examen, soit en s'y opposant par le vote sous des raisons variées : crainte de l'influence de l'Eglise sur le vote des femmes par les progressistes, peur de l'électorat féminin par les conservateurs, refus d'une partie de la population à ce que les femmes votent alors que l'armée appelée la « la grande muette » n'a pas le droit, arguments différentalistes sur le rôle particulier des femmes à jouer dans la famille, l'éducation ou encore dans l'hygiène des foyers..

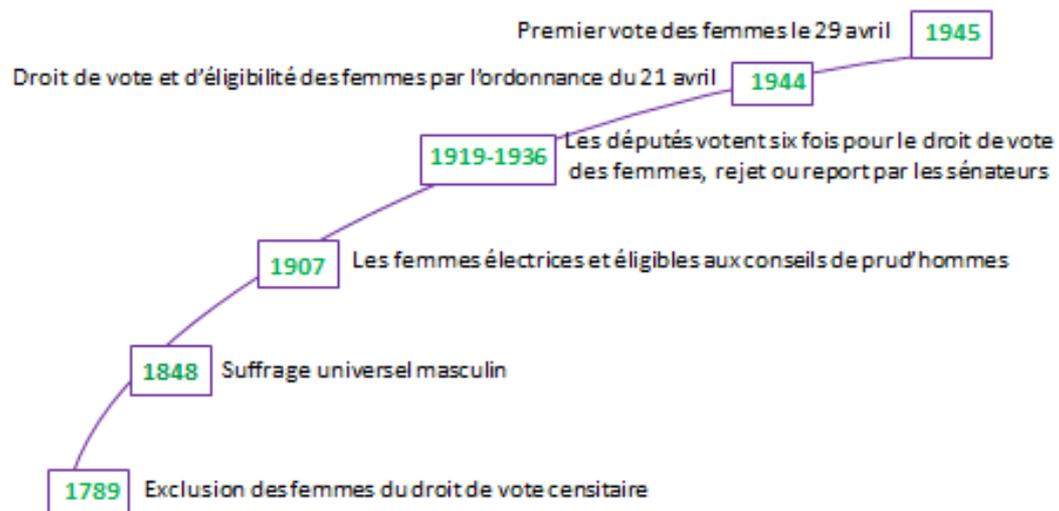
Mentionné dans le projet de constitution, **le droit de vote n'est octroyé aux femmes que le 21 avril 1944 à la sortie de la guerre par ordonnance de Charles de Gaulle d'Alger**. Elles voteront pour la première fois le **29 avril 1945 pour les élections municipales puis en octobre 1945**.

« En France, les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité par un article dans une ordonnance ne portant pas sur leur citoyenneté. **Leur entrée dans la République s'est ainsi faite par une porte dérobée** », analyse Réjane Sénac, chargée de recherche CNRS au CEVIPOF et présidente de la commission parité au Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh).

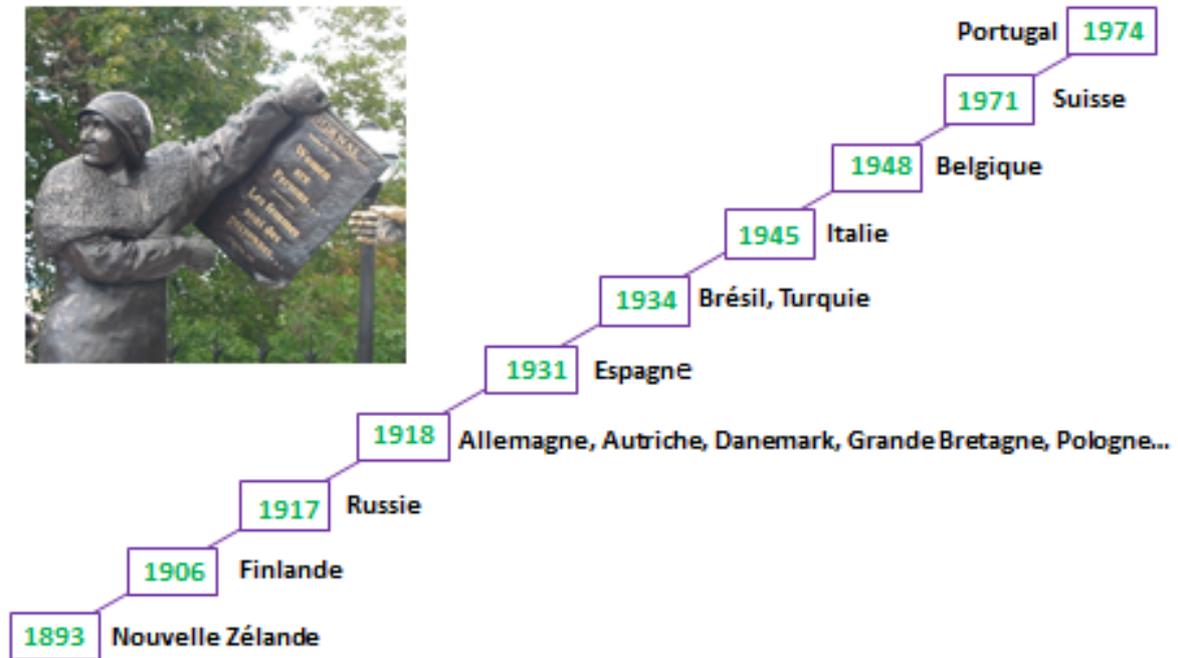
La France est un des derniers pays à avoir octroyé le droit de vote aux femmes, après la Nouvelle Zélande en 1893, la Finlande en 1906, l'Arménie en 1918, les Etats-Unis en 1919 ou encore le Royaume-Uni en 1928. **En 1945, les françaises sont moins de 6% de députées et 3% de conseillères municipales**. Germaine Poinso-Chapuis est la première femme à être ministre en 1947, Arlette Laguillier à être la première candidate à l'élection présidentielle, et Edith Cresson la première Première Ministre, et la seule femme à ce jour depuis 1991. **Il faudra attendre 1999 avec l'inscription de la parité dans la constitution, 2000 pour les premières lois "dites de la parité" et 2013 avec la loi instaurant le scrutin binominal pour les élections départementales**. Cette Histoire importante de la démocratie est encore méconnue de l'Histoire avec un grand H. C'est la reconnaissance enfin de leur capacité à prendre part aux décisions qui concernent l'ensemble de la société.

Des dates clés du droit de vote des femmes

En France



Obtention du droit de vote des femmes dans d'autres pays



Des actions de suffragistes



3. les citations



Citations de celles et ceux qui ont œuvré pour le droit de vote des femmes

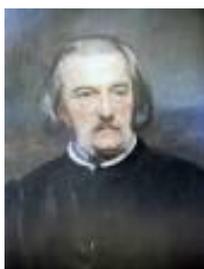
« Les hommes n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité »

Condorcet, extrait d'un article paru dans le Journal de la Société de 1789, 3 juillet 1790



« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également le droit de monter à la tribune »

Olympe de Gouges, article X de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, 1791



« Une constitution où l'on admet le droit de vote pour les mendiants, les domestiques, il est inconséquent et injuste de ne pas l'admettre pour les femmes. »

Victor Considérant, député à l'Assemblée constituante, le 13 juin 1848



« Je viens me présenter à vos suffrages par dévouement pour la consécration d'un grand principe, l'égalité civique et politique des deux sexes. [...] Une assemblée législative uniquement composée d'hommes, est aussi incompétente pour faire les lois d'une société composée d'hommes et de femmes, que le serait une assemblée composée de privilégiés pour discuter des intérêts des travailleurs, ou une assemblée de capitalistes pour soutenir l'honneur du pays. »

Jeanne Deroin se présentant aux élections législatives de 1949



« Est citoyenne -, d'après M. Littré- la femme qui jouit du droit de cité dans un Etat. (...) Il ressort de toute évidence que le droit politique est pour la femme la clef de voute qui lui donne tous les autres droits »

Hubertine Auclert, La Citoyenne, 13 février 1887

« Ce qu'il faut aux femmes pour s'affranchir de la tyrannie masculine – faite loi- c'est la possession de leur part de souveraineté ; c'est le titre de citoyenne française, c'est le bulletin de vote »

Hubertine Auclert, La Citoyenne, 13 février 1887



« Tout à fait à tort, certaines militantes pensent qu'il faut commencer par les réformes de détail et demander les droits politiques ensuite. Tant que la femme ne sera pas électeur, elle n'obtiendra rien car, dans un pays de suffrage universel, qui ne vote pas ne compte pas... »

Madeleine Pelletier dans La Femme en lutte pour ses droits, 1908



« Les femmes veulent voter : pour défendre leurs biens ; défendre leur dignité ; conquérir leurs droits de mères ; défendre leurs enfants ; assurer le complet développement de leurs facultés ; obtenir l'application du principe : à travail égal, salaire égal ; réclamer des réformes sociales ; lutter contre l'alcoolisme ; assurer la paix du monde. »



Maria Vérone, conférence du 24 avril 1914

« C'est l'humanité entière qui doit agir, penser, vivre et l'on a bien tort de redouter que le suffrage des femmes soit une puissance de réaction, quand c'est par leur passivité et leur servitude qu'elles pèsent sur le progrès humain »



Jean Jaurès à l'Assemblée nationale, 1914

« Une démocratie n'est qu'un mot, quand la moitié de la nation est privée du droit de suffrage et de représentation ».

André Tardieu dans l'heure de la décision, 1934



« Il ne faut pas se dissimuler qu'aucune solution profonde et définitive des questions religieuses, politiques, sociales, ne sera possible tant que les femmes n'auront pas donné leur adhésion. Ceux qui redoutent qu'elles exercent une influence réactionnaire se méprennent doublement.

D'abord, ils oublient que ce n'est pas détruire une résistance que de la dissimuler.

Si vraiment les femmes répugnaient invinciblement dans le fond de leur conscience à un régime de liberté qui en assurant le respect de toutes les croyances séparerait l'Eglise de l'Etat ou à un ordre social nouveau, cet ordre nouveau porterait sur une base croulante.

Et puis, l'œuvre d'éducation déjà accomplie, les leçons de l'école et de la vie ont préparé les femmes, non pas certes à un sectarisme de libre pensée, ou à une intégrale acceptation du socialisme, mais à des façons de juger plus indépendantes et plus larges qu'il y a un demi-siècle.

Surtout, les ouvrières ou les femmes d'ouvriers, sont mêlées, directement ou par les maris et les fils, à la vie économique, à toutes les vicissitudes des luttes sociales. Elles sont associées, et au premier rang, aux souffrances, aux espérances, aux exaltations des grèves. Elles pâtissent des misères sociales dans leur chair et dans la chair de leur chair, dans le cœur de leur cœur.

C'est le droit des femmes de donner une expression politique aux sentiments et aux pensées que la vie sociale fait naître en elles. Le projet de loi que le groupe socialiste au Parlement va déposer pour instituer le droit de suffrage des femmes ou plutôt pour étendre aux femmes tous les droits politiques et sociaux ne sera pas accueilli par l'indifférence et la raillerie. C'est un moment important de l'évolution sociale.

Jean Jaurès, discours

4. Présentation de la CLEF

La **CLEF** (Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes) a été créée en 1991, soit il y a 24 ans, juste après la création du Lobby Européen des Femmes, en 1990. avec pour objectif de rassembler les associations féminines et féministes françaises et de porter au sein du Lobby Européen des Femmes (LEF) les positions et propositions élaborées collectivement.

La CLEF représente **plus de 60 associations françaises au sein des instances du Lobby Européen des Femmes**, qui ont pour objectifs d'agir dans le domaine de l'égalité professionnelle, la lutte contre les violences faites aux femmes, la solidarité internationale, la place des femmes dans la culture... Certaines sont sur le champ de l'éducation (AFFDU, REFH) entrepreneuriat (Action Elles, Pionnières) l'égalité professionnelle (BPW), la parité (Assemblée des Femmes, Ruptures, Elles aussi, Libres Mariannes), le sexisme (Les chiennes de garde, Osez le féminisme ! Féminisme & géopolitique) la sexualité (CLEF, CIBEL) la laïcité (Femmes contre les intégrismes, Femmes solidaires, Ligue internationale du droit des femmes, LIFPL), la culture avec H/F, le festival des films de Créteil), les violences (Maison des Femmes de Montreuil, Du côté des femmes) la prostitution (Zéro machos & Le Mouvement du nid, l'Amicale du Nid).

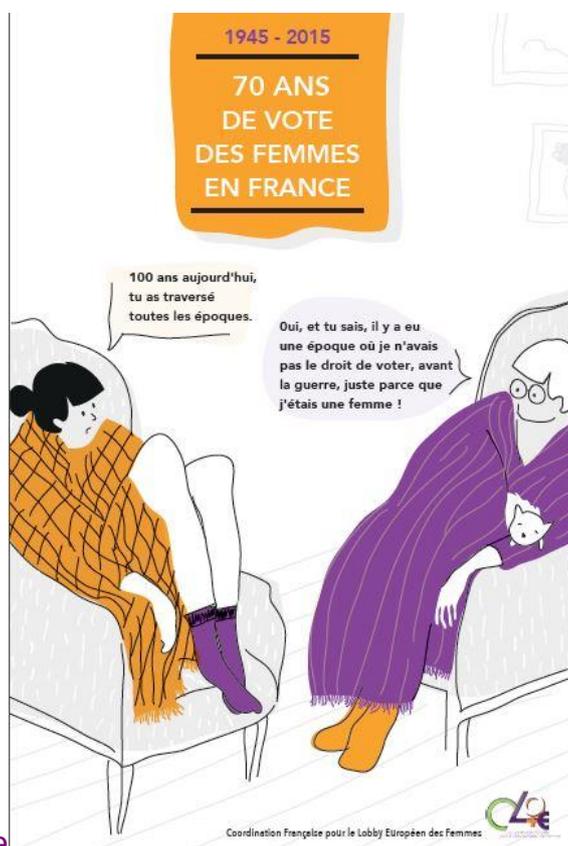
- Promouvoir la **parité** et l'égalité entre les femmes et les hommes sur les plans juridique, politique, éducatif et culturel, en France, en Europe et dans le monde
- **Défendre l'égalité professionnelle** et promouvoir l'entrepreneuriat au féminin
- **Lutter contre les violences faites aux femmes** y compris la prostitution
- **Lutter contre les extrémismes religieux** et défendre la laïcité au sein de l'Europe
- **Défendre les droits sexuels et reproductifs** y compris le droit à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
- **Reconnaître les droits des femmes migrantes et des femmes roms**

Elle **représente les associations françaises au sein des instances du Lobby Européen des Femmes et les associations membres de la CLEF à l'échelle internationale** : ONU, Commission sur la condition de la femme (CSW), Conseil des droits Humains de Genève, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW), Conférence des ONG de l'ONU (CoNGO).

Ses actions ont pour objectifs la prise en compte par les décideurs des intérêts des femmes, la lutte contre les discriminations sexistes dans l'économie, la politique, les droits sociaux et la lutte contre toutes les formes de violences. Mais aussi de donner un cadre de réflexion et d'action commune en facilitant la communication au niveau local, européen et mondial.

5. le kit de sensibilisation : brochure, affiche et badges

a. La brochure (à paraître en octobre)



b. L'affiche

c. Le badge : Citoyenne depuis 70 ans, je vote



6. Pour en savoir plus : livres, films & sites

livres

- Éric Keslassy, Martine Véron, *Tous égaux ! Sauf... : Les discriminations : un état des lieux*, Éditions Le Cavalier Bleu, coll. Libertés Plurielles, 2006
- Anne-Sarah Bouglé-Moalic, *Le vote des Françaises : Cent ans de débats 1848-1944*, Presses universitaires de Rennes, 2012
- Mariette Sineau, *Femmes et pouvoir sous la Ve République*. Les Presses de Sciences Po, 324
- [Sandrine Dauphin](#), [Réjane Sénac](#) (dir.), *Femmes-hommes : penser l'égalité*, Paris, La Documentation Française, series: « Études de la Documentation française », 2012, 201 p
- Catherine Achin et Sandrine Levêque, *Femmes en politique*, La Découverte, 2006
- *Grandes voix du féminisme*, Le Monde, Flammarion, 2010
- Armelle Lebras-Chopard et Janine Mossuz-Lavau *Les femmes et la citoyenneté en France, une histoire d'exclusion*, L'Harmattan
- *Le vote des françaises* par Janine Mossuz-Lavau, Fondation nationale Sciences politiques, 1992

sites :

- <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-conquete-de-la-citoyennete-politique-des-femmes>
- <http://www.fondapol.org/debats/70e-anniversaire-du-droit-de-vote-des-femmes/>
- <http://www.parite5962.org/wp-content/uploads/2015/04/70-ans-vote-des-femmes.pdf>

films

- *La Française doit voter !*, de Fabrice Cazeneuve, [2007](#), 80 min

films d'archives :

- *La France a voté : élections législatives et referendum video*

<http://m.ina.fr/video/AFE86003305/la-france-a-vote-elections-legislatives-et-referendum-video.html>

- *Retour aux urnes : élections municipales du 2 avril 1945*

<http://m.ina.fr/video/AFE86003075/retour-aux-urnes-elections-municipales-du-29-avril-1945-video.html>